

CONCOURS

Edition 2024

BALCONS & JARDINS
fleuris

Inscriptions
jusqu'au
14 juillet 2024

Inscriptions sur vaureal.fr ou en remplissant le bulletin

RÈGLEMENT DU CONCOURS BALCONS & JARDINS FLEURIS 2024

Article 1

Le concours a pour ambition d'encourager le fleurissement de la ville par les Vauréaliens pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Il est ouvert à tous les habitants à l'exception des membres du jury.

Article 2





Les participants peuvent s'inscrire gratuitement en ligne sur le site Internet de la Ville www.vaureal.fr ou en renvoyant et/ou déposant en mairie le bulletin d'inscription ci-dessous jusqu'au 14 juillet 2024.

Article 3

Les participants peuvent présenter leur jardin, leur façade, leur balcon et leur terrasse (pas de distinction de catégories). Le fleurissement doit impérativement être visible de la rue.

Article 4

Le jury, présidé par Monsieur le Maire et composé d'élus, de techniciens professionnels et d'amateurs, effectuera plusieurs passages entre juillet et septembre. Le classement sera établi en faisant une moyenne des notes attribuées par chaque membre du jury. Les réalisations seront jugées en fonction des critères suivants :

-  Le fleurissement : originalité, diversité, type de fleurissement
-  La qualité de la composition : harmonie des couleurs, respect des formes et des volumes, utilisation des matériaux
-  L'intégration dans l'environnement
-  La propreté et l'entretien

Le critère « quantité » n'entre pas en ligne de compte.

Article 5

Chaque participant sera récompensé. Une invitation sera adressée à cet effet, indiquant la date et le lieu de remise de prix.

Article 6

Les participants inscrits au concours s'engagent à accepter de représenter la commune dans le cadre du concours départemental Villes et Villages fleuris 2024.

Article 7

Les candidats acceptent sans réserve le règlement du concours ainsi que la décision du jury.



BALCONS & JARDINS FLEURIS 2024

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE (rue et n°) :

HABITEZ-VOUS EN : Maison Immeuble

ÉTAGE ET BÂTIMENT :

TÉLÉPHONE : COURRIEL :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à le respecter